Générations Mouvement
FÉDÉRATION DU ROUSSILLON
Concours photos de Générations Mouvement Règlement

Le concours annuel de photos de Générations Mouvement a pour objectif de promouvoir une activité de loisirs au sein de nos clubs, en développant l'expression artistique de nos adhérents.
La Fédération nationale a choisi le thème **« Folklore et traditions »** pour 2027. Elle laisse aux fédérations départementales le soin de centraliser les œuvres de ses adhérents souhaitant participer au concours national. Les fédérations organiseront une première sélection et enverront 1 photo à la Fédération nationale, parmi les œuvres qu'elles auront reçues, avant le 28 février 2027. Seules la date et l'heure de la réception de la photo feront foi. Une aide logistique pourra être apportée par la Fédération nationale pour l'organisation des concours départementaux et la personnalisation des affiches.

Ouverture du concours
Le concours est ouvert exclusivement aux adhérents du Mouvement, à jour de leur cotisation de l'année. Une seule photo par candidat est autorisée. Les administrateurs nationaux, les membres de tous les groupes de travail nationaux ne peuvent pas concourir, ainsi que leurs conjoints. Les trois lauréats déjà récompensés l'année précédente ne peuvent également pas concourir.
Chaque participant déclare être l'auteur de la photographie transmise et s'engage à ne pas proposer des œuvres provenant de banques d'images ou générées par l'IA.

Technique et support
La technique demandée est la photographie, en noir et blanc ou en couleur. Le support doit être sous un format numérique, en haute définition, soit 3 millions de pixels (imprimable sur un support A3 et plus), et envoyé ainsi qu'une copie de la carte d'adhérent à la fédération départementale.

Sélection
Les photos sélectionnées par les fédérations départementales seront tirées sur carton plume et présentées aux Journées nationales. Toutes les personnes présentes pourront voter pour leur photo préférée. Les photos en basse définition ou hors sujet ne seront pas retenues par le jury national.

Utilisation des œuvres
Aucun droit d'auteur ne sera versé par la Fédération nationale à l'occasion de la publication des clichés (Tambour Battant, site Internet…). Tout cliché montrant des personnes reconnaissables devra être accompagné d'une autorisation de droit à l'image signée par les personnes concernées. En l'absence de ce document, les photos envoyées ne seront pas retenues.

Récompenses
Miléade, partenaire de Générations Mouvement, récompensera les 3 premières photos désignées par le vote par un séjour en centre de vacances. Les gagnants s'engagent à accepter les prix sans possibilité d'échange ou de contre-valeur pécuniaire de quelque sorte que ce soit. Les tirages seront redonnés aux présidents des fédérations départementales ou à leurs représentants présents aux Journées nationales ou sur demande des concurrents. Tous les participants recevront un diplôme de remerciement.

Promotion
La promotion des œuvres primées sera organisée de la façon suivante :
• Publication sur le site Internet de la Fédération nationale,
• Communication dans la lettre aux responsables et dans le Tambour Battant. Si les organisateurs souhaitent exploiter une photographie d'un participant, une autorisation sera demandée à celui-ci.

Protection des données
Conformément au Règlement européen sur la protection des données du 25 mai 2018, les participants au concours

disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant communiquées à Générations Mouvement dans le cadre de la participation à ce concours en écrivant à Générations Mouvement-Fédérations nationale – 19 rue de Paris, CS50070, 93013 Bobigny. Les données personnelles des participants ne seront en aucun cas cédées aux partenaires commerciaux de Générations Mouvement.

Respect et acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement, son non-respect entraînera le retrait du concurrent.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

Le groupe Culture se réserve le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet, au mauvais format ou qui porterait atteinte aux bonnes mœurs.

IMPORTANT:

Les membres du bureau de Générations Mouvement - Fédération du Roussillon se réuniront pour la sélection des photographies quelques jours après la fermeture de réception des photos des adhérents.

Merci d'envoyer impérativement votre photo avant LE DIMANCHE 31 JANVIER, passé ce délai, votre photographie ne pourra pas être retenue pour la sélection.

À envoyer sur le lien suivant votre photo, taille minimum 3 Mo :

https://www.gmouv-federation-du-roussillon.com/contact/votre-photo.html